

## COMMUNE DE PINCÉ

### COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre janvier, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, Espace Rive Sarthe sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

**Etaient présents** : Mrs ROSSI Gino, LEBOURDAIS Gaétan, COCONNIER Robin, DERRIEN Renaud, TESTIER Michel, Mmes CHARTIER Sylvie, GUILLOTIN Cynthia, PASTEAU Lydie, POMMIER Céline.

**Absent excusé** : M. PORTIER Gilles

M.DERRIEN Renaud a été nommé secrétaire de séance.

#### **POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS**

► **Enfouissement réseaux**: La SOGECO est en attente d'une réponse du Département pour le remplacement du transformateur défectueux et va effectuer l'installation des nouveaux candélabres avec des branchements provisoires.

► **Sécurisation rue St Aubin** : Une rencontre a eu lieu avec M.Poupin de la Communauté de communes. Il existe plusieurs possibilités comme la pose de panneaux ou autres aménagements. Une réunion est prévue le 15 février afin d'avancer sur ce projet.

► **Container à verre semi enterré allée des Petits Champs** : Il a été installé

► **Elagage tilleuls square de l'Eglise** : Un devis a été demandé.

#### **CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN POUR LA REFACTURATION AU PRIX COÛTANT DE FOURNITURES ET PRESTATIONS**

Madame le Maire rappelle que la Communauté de communes du Pays sabolien peut intervenir pour des prestations annexes, à la demande des communes membres, dans le cadre de travaux de voirie qui ne relève pas de la compétence.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention entre la Commune de Pincé et la Communauté de communes du Pays sabolien pour la refacturation au prix coûtant de fournitures et prestations de voirie.

#### **MODIFICATION DES STATUTS DU SMAEP SARTHE ET LOIR – MODE DE REPRÉSENTATION**

Madame le Maire expose que le SMAEP Sarthe et Loir est composé de 15 communes.

Actuellement, chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires. L'assemblée délibérante est donc composée de 30 membres titulaires. Le quorum est de 16 membres pour délibérer valablement.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise le SMAEP Sarthe et Loir à modifier ses statuts et à représenter chaque commune par un membre titulaire et un membre suppléant. La commune dont le président du SMAEP Sarthe et Loir est élu est représentée par trois membres. L'assemblée délibérante sera composée de 16 membres titulaires.
- désigne M.Robin COCONNIER, délégué titulaire et M. Nicole FOUCAULT, déléguée suppléante.

#### **RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Madame Le Maire présente aux élus le rapport annuel sur l'activité 2020 de la Communauté de communes. Ce rapport est approuvé à l'unanimité et n'appelle aucune observation de la part des élus.

## **COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS**

### ➤ Réunion le 13/12/2021 :

- Présentation d'un projet de crèche privée.

### ➤ Réunion CISPD – Commission des élus du 14/12/2021

- Présentation du bilan annuel.

### ➤ Conseil CDC du 17/12/2021

- Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire

- Comice agricole à Parcé le 07 août 2022

### ➤ Bureau CDC du 12/01/2022

- Présentation de Mme Grenapin, nouvelle cheffe du service environnement

- Présentation du nouveau réseau de proximité des finances publiques en Sarthe. Désignation pour chaque CDC d'un conseiller aux décideurs locaux. Les missions de ce conseiller seront d'informer les élus, de répondre à tous les problèmes relevant de la DGFIP et d'être au plus près des collectivités avec des visites régulières. Le service de gestion comptable reste à Sablé.

- Présentation d'un projet de relai de santé à l'initiative d'une ancienne professeure au CHU d'Angers. Il consisterait à implanter une borne de téléconsultation avec du personnel pour assister les patients. Cette borne sera utilisée pour les renouvellements d'ordonnance et les questions simples aux médecins, elle sera installée à Asnières en janvier. Cela permettrait de pallier au manque de médecins et de désengorger les urgences.

### ➤ B Commission sports, éducation, loisirs, petite enfance du 18/01/2022

- Présentation du budget 2022

- Projection de 2 films dans les locaux du centre aquatique

### ➤ Commission Agriculture et commerce du 10/01/2022

- Présentation du budget 2022

- Projet de changement de la signalétique notamment dans les zones commerciales de Solesmes/Sablé afin d'améliorer l'accès aux entreprises.

- Projet de location de bâtiments rue de la Martinière

### ➤ Commission Aménagement du territoire du 11/01/2022

- Présentation du budget 2022

- Création d'un budget annexe pour la compétence mobilité

- Participation versée au Syndicat Mixte des Gens du Voyage et au CAUE (Conseil d'Architecture en Urbanisme et Environnement)

- Mise à disposition des communes d'une fiche de repérage des logements vacants sur son territoire.

## **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

▶ Nouvelle convention signée avec le CEP (Conseil en Energie Partagé) du Pays Vallée de la Sarthe

▶ Demande de subvention de l'école privée de Précigné pour une classe découverte, 2 enfants de la commune sont concernés, le Conseil émet un avis défavorable concernant cette demande

▶ L'éclairage de l'Eglise ne fonctionne plus

▶ Mme Duchemin, nouvelle Directrice Générale des Services de la Ville de Sablé et de la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> février 2022

▶ Commission finances : lundi 07 mars 2022 à 18 h 30.

**Prochains Conseils Municipaux : lundis 21 mars 2022, 25 avril 2022, 23 mai 2022 et 04 juillet 2022 à 18 h 30**

## **TOUR de TABLE :**

- Pas de remarques de la part des élus.

Fin du Conseil Municipal à 20 h